



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FILM COUVRE-TOUT PARTALL®

No de FDS : COV-001

Entrée en vigueur : 20 juin 2008

Page 1 de 6

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

NOM DU PRODUIT **Film couvre-tout PARTALL®**
NOM GÉNÉRIQUE Revêtement d'alcool polyvinylique (PVAL)

FABRICANT REXCO
 P.O. Box 80996
 Conyers, Georgia 30094
 USA

URGENCE RELATIVE AU TRANSPORT :
CHEMTREC (800) 424-9300 É.-U. (24 heures/jour)
CHEMTREC (703) 527-3887 Étranger (frais virés acceptés)

URGENCE RELATIVE AU SERVICE À LA CLIENTÈLE ET AU PRODUIT :
REXCO (800) 888-1060 É.-U. et Canada
REXCO (770) 483-7610 Étranger

SECTION 2 : COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	CONCENTRATION (%)
Eau	7732-18-5	87 – 89
Ester éthylénique d'acide acétique, polymère contenant de l'éthénol	25213-24-5	11 – 13

SECTION 3 : IDENTIFICATION DES DANGERS

COTE NFPA : Santé 1, incendie 0, réactivité 0
COTE HMIS : Santé 1, incendie 0, réactivité 0
0=MINIMAL, 1=LEGER, 2=MODERE, 3=ELEVE, 4=EXTREME

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

YEUX Risque d'irritation oculaire légère.
PEAU Une exposition prolongée ou répétée peut irriter légèrement la peau.
INHALATION Irritation possible des yeux, du nez et de la gorge.
INGESTION Risque d'irritation gastrointestinale.

EFFETS CHRONIQUES SUR LA SANTÉ : Dermatite possible.

SYMPTÔMES D'EXPOSITION : Les symptômes de surexposition aux fumées incluent les maux de tête. Les troubles préexistants des yeux, de la peau ou de la respiration risquent d'être aggravés par une exposition au produit.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FILM COUVRE-TOUT PARTALL®

No de FDS : COV-001

Entrée en vigueur : 20 juin 2008

Page 2 de 6

VOIES DE PENETRATION PRINCIPALES : Le contact cutané, l'absorption par la peau, le contact oculaire et l'inhalation.

INFORMATIONS SUR LE CANCER : Ni ce produit, ni aucun de ses composants n'est classé comme cancérigène ou cancérigène partiel par les organismes suivants : le *National Toxicology Program*, le Centre international de recherche sur le cancer et l'*Occupational Safety and Health Administration*.

SECTION 4 : MESURES DE PREMIER SECOURS

YEUX	Rincer tout de suite à l'eau froide pendant 15 minutes, et consulter un médecin.
PEAU	Retirer les vêtements contaminés, et laver la région touchée à l'eau chaude et au savon. Si l'irritation due au contact persiste, obtenir de l'assistance médicale. Laver les vêtements contaminés — y compris les chaussures — avant de les réutiliser.
INHALATION	En cas de vertige ou de difficulté respiratoire, exposer la personne à l'air frais, à de l'oxygène ou aux deux. En cas d'arrêt respiratoire, commencer la respiration artificielle, et solliciter des soins médicaux immédiats.
INGESTION	Consulter un médecin sans délai. Ne faire vomir qu'à la demande du personnel médical. En cas de vomissement spontané, garder la tête de la victime sous les hanches pour prévenir l'aspiration dans les poumons. Si possible, ne pas laisser la victime sans surveillance.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ECLAIR / METHODE :	>200 °F (>93 °C) / méthode Tagliabue en vase clos
TEMPERATURE D'AUTO-INFLAMMATION :	670 °F (354 °C)
LIMITES D'INFLAMMABILITE DANS L'AIR (% PAR VOLUME) :	LIE inférieure : sans objet / LES supérieure : sans objet
DANGERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION :	Sans objet

AGENTS EXTINCTEURS : Poudres extinctrices, CO₂, jet diffusé, eau pulvérisée ou mousse.

CONSIGNES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Porter un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH en mode pression positive et une tenue de feu complète. L'eau ne convient pas comme agent extincteur, mais elle est utile pour garder les contenants adjacents frais en vue d'empêcher leur rupture. Éviter d'étendre le liquide enflammé avec l'eau de refroidissement.

SECTION 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

EN CAS DE DISPERSION : Les participants au nettoyage devraient porter un équipement de protection individuelle. Arrêter l'écoulement à la source, et l'empêcher de s'étendre. Vider le produit déversé dans des espaces ou des contenants de retenue convenables. De petites quantités de produit déversé peuvent être absorbées par un absorbant standard. En cas de ruissellement, aviser les autorités compétentes comme il se



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FILM COUVRE-TOUT PARTALL®

No de FDS : COV-001

Entrée en vigueur : 20 juin 2008

Page 3 de 6

doit. Placer dans un contenant pour déchets chimiques, et éliminer selon les règlements de la région, de l'État et du fédéral.

ATTENTION ! LES PLANCHERS COUVERTS DE PRODUIT RESIDUEL DEVIENNENT TRES GLISSANTS.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Entreposer dans un endroit frais et sec — ne pas laisser le produit geler. Si cela se produit, laisser le produit dégeler complètement, et bien brasser avant usage. Maintenir le contenant bien fermé quand il ne sert pas pour éviter que le produit ne sèche.

Ne remballer que dans du polyéthylène haute densité (PEHD). La compatibilité à long terme des contenants de emballage avec le produit devrait être testée sérieusement avant usage. Tous les nouveaux contenants doivent présenter les étiquettes de produit requises pour une identification, une sécurité, une manipulation et un stockage adéquats. Les contenants vides peuvent contenir des résidus de produit comme des vapeurs — continuer d'appliquer les précautions voulues sur la manipulation et le stockage.

SECTION 8 : CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES YEUX : Des lunettes de sécurité (à coques ou non) ou un écran facial sont conseillés. Des bains oculaires sont recommandés dans les aires de travail.

PROTECTION CUTANÉE : Porter des gants, des vêtements et des chaussures imperméables pour prévenir le contact cutané. Des douches de sécurité sont recommandées dans les aires de travail. Retirer les vêtements contaminés, et les laver à l'eau chaude et au savon avant de les réutiliser.

PROTECTION RESPIRATOIRE : Les niveaux d'exposition devraient être maintenus sous la PEL ou la TLV de ce produit. Si l'exposition dépasse les niveaux recommandés, l'usage d'un respirateur à cartouche ou d'un masque à gaz approuvé par le NIOSH est conseillé. Des mesures d'ingénierie devraient être prises au besoin pour réduire l'exposition.

MESURES D'INGENIERIE : Fournir une ventilation par aspiration générale ou locale (antidéflagrante) suffisante pour conserver l'exposition sous la PEL ou la TLV.

NORMES D'EXPOSITION

COMPOSANT	PEL DE L'OSHA	TLV DE L'ACGIH
Eau	Non établie	Non établie
Ester éthylénique d'acide acétique, polymère contenant de l'éthénol	Non établie	Non établie

PEL = LIMITE D'EXPOSITION ADMISSIBLE
(8 H)

TLV = VALEUR LIMITE D'EXPOSITION

TWA = MOYENNE PONDEREE DANS LE TEMPS



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FILM COUVRE-TOUT PARTALL®

No de FDS : COV-001

Entrée en vigueur : 20 juin 2008

Page 4 de 6

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE : Liquide transparent ou mauve

ODEUR : Neutre

POINT D'ÉBULLITION : >200 °F (>93 °C)

POINT DE FUSION : Sans objet

C.O.V. (PAR CALCUL DU %) : <10 g/L

C.O.V. = CONTENU ORGANIQUE VOLATIL

DENSITÉ RELATIVE (H₂O=1) : 1,02

PRESSION DE VAPEUR (mm Hg) : 0,5

DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1) : 5,0

SOLUBILITÉ DANS L'EAU : Complète

REACTIVITÉ DANS L'EAU : Aucune

SECTION 10 : STABILITÉ ET REACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable.

CONDITIONS À ÉVITER : Aucune recommandation particulière.

INCOMPATIBILITÉ : Incompatible avec les agents oxydants forts, comme l'agent de blanchiment au chlore.

DECOMPOSITION DANGEREUSE : La décomposition thermique en présence d'air peut générer du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone ou les deux.

POLYMERISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe aucune donnée spécifique à ce produit. Les données qui suivent se rapportent à un ou des ingrédients principaux :

YEUX : Aucune donnée.

PEAU : DL50 cutanée aiguë (lapin) : >7 490 mg/kg

INHALATION : CL50 (rat) : Aucune donnée.

INGESTION : DL50 orale aiguë (rat) : 23 854 mg/kg

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Le produit n'est pas censé porter atteinte à l'environnement et est intrinsèquement biodégradable.

SECTION 13 : ÉVACUATION DES DÉCHETS

Les déchets peuvent être incinérés dans une installation approuvée, autorisée en vertu des règlements pertinents du fédéral, de l'État et de la région.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FILM COUVRE-TOUT PARTALL®

No de FDS : COV-001

Entrée en vigueur : 20 juin 2008

Page 5 de 6

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

CLASSEMENT DU DOT : Ce produit n'est pas soumis à des règlements de transport.
CLASSEMENT DE L'OACI / DE L'IATA : Ce produit n'est pas soumis à des règlements de transport.
CLASSEMENT DE L'IMDG : Ce produit n'est pas soumis à des règlements de transport.

SECTION 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

COMPREHENSIVE ENVIRONMENTAL RESPONSE COMPENSATION AND LIABILITY ACT DE 1980 (CERCLA)

Ne contient aucuns produits chimiques de la liste de produits dangereux CERCLA.

SUPERFUND AMENDMENTS AND REAUTHORIZATION ACT DE 1986 (SARA), TITRE III

SARA 302 : Ne contient aucun produit chimique soumis à la déclaration SARA 302.

CATEG. DE DANGER SARA 311/312 : Sans risque.

SARA 313 : Ne contient aucun produit chimique soumis à la déclaration SARA 313.

CLASSEMENT DE L'OCCUPATIONAL HEALTH AND SAFETY ADMINISTRATION (OSHA) : Sans objet.

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE : Ne contient aucunes quantités détectables de produits chimiques soumis à la Proposition 65.

CLASSEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION SUR LES MATIERES DANGEREUSES UTILISEES AU TRAVAIL (SIMDUT) : Non réglementé.

REPertoire DE PRODUITS CHIMIQUES : Ce produit n'apparaît pas dans les répertoires ou les listes réglementaires. Soit ses composants figurent aux répertoires de produits chimiques suivants, soit ils réunissent les conditions requises pour une exemption :

ÉTATS-UNIS	<i>Toxic Substances Control Act (TSCA)</i>
CANADA	Liste intérieure des substances (LIS) du Canada
EUROPE	Inventaire européen des produits chimiques commercialisés (EINECS)
AUSTRALIE	<i>Australian Inventory of Chemical Substances (AICS)</i>
JAPON	<i>Existing and New Chemical Substances (ENCS)</i>
CORÉE	<i>Existing Chemicals List (ECL)</i>
PHILIPPINES	<i>Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)</i>

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Nous considérons toute l'information fournie dans la présente fiche de données de sécurité comme exacte et fiable. REXCO n'émet aucune garantie que ce soit, expresse ou implicite, dont les garanties de commerciabilité ou d'adaptation à un usage particulier, quant à l'usage sécuritaire de ce produit dans votre processus ou en combinaison avec d'autres substances. Les utilisateurs devraient effectuer leurs propres tests et évaluations pour déterminer la convenance du produit ou de l'information aux présentes pour leurs objectifs et leurs usages particuliers.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FILM COUVRE-TOUT PARTALL®

No de FDS : COV-001

Entrée en vigueur : 20 juin 2008

Page 6 de 6

Préparée par : REXCO Product Stewardship Department